



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



VOUS ARRIVEZ AUX URGENCES

Avez-vous pensé à prévenir vos proches pour votre trajet retour ?

À VOTRE SORTIE DES URGENCES

vos
votre trajet retour n'est pas remboursé par l'Assurance Maladie.



**SI VOUS UTILISEZ UN TRANSPORT,
VOUS DEVEZ LE PAYER ET IL N'EST
PAS REMBOURSÉ.**